

L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME

JUIN 2026 • N°76

TOUTE L'ACTUALITÉ L'HORMOISE



DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL **pages 4 - 7**



ÉDITO

Audrey BERTHÉAS

MAIRE DE L'HORME

Chères L'Hormoises, chers L'Hormois,

Ce premier bulletin municipal du mandat ouvre une nouvelle page de la vie de notre commune. Avec humilité, détermination et un profond attachement à notre belle ville de L'Horme, la nouvelle équipe municipale s'engage pleinement au service de tous les habitants.

Le temps démocratique des élections est désormais derrière nous. Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des électeurs pour leur participation et la confiance exprimée à travers ce scrutin. Je veux également adresser un message respectueux à celles et ceux qui ont porté un autre choix. La richesse d'une commune repose aussi sur la diversité des opinions et nous aurons à cœur d'être les élus de tous les L'Hormois et de toutes les L'Hormoises, dans un esprit de dialogue, d'écoute et de rassemblement.

Dans cette édition, vous pourrez faire connaissance avec les membres du nouveau conseil municipal, découvrir les élus composant l'exécutif municipal ainsi que les délégations qui leur ont été confiées. Derrière chaque responsabilité se trouvent des femmes et des hommes engagés, mobilisés pour faire avancer notre commune dans de nombreux domaines du quotidien.

Les premiers mois d'un mandat sont également consacrés à un important travail d'installation et d'organisation. Commissions municipales, comités consultatifs et différentes instances communales ont ainsi été constitués, permettant à la majorité comme à la minorité de prendre pleinement part à la vie démocratique locale. Dans le même temps, les organismes intercommunaux et syndicats auxquels participe notre commune ont été renouvelés, avec la désignation des représentants chargés de porter la voix de L'Horme dans de nombreux domaines. Un travail souvent peu visible mais indispensable à la bonne conduite des projets municipaux et à la défense des intérêts de notre commune.

Vous découvrirez également un éclairage sur nos agents de police municipale et leurs missions au service de la tranquillité publique, de la prévention et de la proximité.

Un dossier est aussi consacré au CSU (Centre de Supervision Urbain), outil désormais essentiel pour renforcer la sécurité de notre commune.

Au fil des pages, plusieurs articles mettront à l'honneur les actions marquantes menées ces derniers mois par nos services municipaux, dont l'investissement quotidien contribue pleinement à la qualité de vie à L'Horme.

Bien entendu, les rubriques qui rythment désormais la vie de votre bulletin sont toujours présentes : agenda culturel, état civil, informations budgétaires et actualités locales.

Enfin, nous sommes heureux d'inaugurer une nouvelle rubrique dédiée à l'histoire et au patrimoine L'Hormois. Pour cette première édition, nous vous proposons un retour sur l'histoire de notre belle chapelle du Fay, lieu emblématique chargé de mémoire et d'identité.

Nous espérons que ce bulletin continuera d'être un lien utile, transparent et chaleureux entre la municipalité et les habitants, fidèle à notre volonté de proximité et d'engagement au service de tous.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Audrey BERTHÉAS
Maire de L'Horme
et l'équipe municipale



Suivez toute l'actualité de la ville de L'Horme sur Facebook et Illiwap !

INFO MAIRIE

Cours Marin - 42152 L'Horme

Ouverture lundi de 8h30 à 12h - mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (permanence jusqu'à 19h sur rendez-vous)

Tél. : **04 77 22 12 09**

Email : mairie@ville-horme.fr

www.ville-horme.fr

L'HormeMag

Directrice de la publication : Audrey Berthéas

Mise en page : Service communication

Impression : Rizzi Imprimerie

Tirage : 2 350 exemplaires

Distribution : Chantiers éducatifs de la Sauvegarde42

SOMMAIRE



PAGES 4 - 7
Nouveau
Conseil Municipal



PAGES 10 - 11
Vie quotidienne
Travaux et environnement



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

PAGES 14 - 15
Actualités



PAGES 18 - 19
Association
Histoire



PAGES 22 - 23
Enfance Jeunesse



PAGES 26 - 27
Tribunes
Agenda



PAGES 8 - 9
Retour en images



PAGES 12 - 13
Police Municipale



PAGES 16 - 17
Focus sur



PAGES 20 - 21
Espace Culturel La Buire



PAGES 24 - 25
Budget 2026
État-civil



RENCONTREZ VOS ÉLUS !

Le Conseil Municipal de L'Horme (photos, délégations, contacts, etc.)

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Audrey Berthéas
Maire

abertheas@ville-horme.fr



Laurent Chapuis

**1^{er} Adjoint à la voirie,
aux grands travaux, aux
réseaux, à la sécurité et
à l'environnement**

lchapuis@ville-horme.fr



Dalila Ouakkouche

**2^{ème} Adjointe aux affaires
financières et aux res-
sources humaines**

douakkouche@ville-horme.fr



Raphaël Patté

**3^{ème} Adjoint à l'urbanisme et au
développement économique**

rpatte@ville-horme.fr



Claire Beaufrère

**4^{ème} Adjointe aux affaires
sociales, à la santé et à la
solidarité**

cvincent@ville-horme.fr



Gaëtan Millet

**5^{ème} Adjoint aux bâtiments, au
Centre Technique Municipal et
au cadre de vie**

gmillet@ville-horme.fr



Éricka Clain

**6^{ème} Adjointe à la culture et à
l'événementiel**

eclain@ville-horme.fr



Frédéric Verdier

**7^{ème} Adjoint aux associations et
à la vie associative locale**

fverdier@ville-horme.fr



Bérengère Montagne

**8^{ème} Adjointe à la petite
enfance, à l'enfance et à la
vie scolaire**

bmontagne@ville-horme.fr

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Luca Hiltgun

Développement durable,
maîtrise et optimisation
des flux énergétiques

lhiltgun@ville-horme.fr



Françoise Lafarge

Formation, santé-sécurité
au travail et optimisation
des financements
externes

flafarge@ville-horme.fr



Bertrand Segretain

Jeunesse, citoyenneté et
protocole

Correspondant Défense

bsegretain@ville-horme.fr



Linda Souilhat

Communication et festivités

lsouilhat@ville-horme.fr

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Didier Bernaud



Myriam Fernandez



Christopher Laude



**Sylvaine
Guichard-Thiam**



Dominique Nunez



Claire Chavarot



Philippe Bernou



Caroline Magnaudeix

CONSEIL MUNICIPAL

LES ENJEUX POUR L'HORME



Sécurité et tranquillité publique

Étude/aménagement aux **abords des écoles**
De nouvelles **caméras**
Sécurisation des **passages piétons**
à risque
Lutte contre les **incivilités**,
Réunions de quartiers



Solidarité et lien local



“Projet JEUNES”
(avec un lieu dédié et des animations)
Conseil municipal des Séniors.
Actions entre jeunes et seniors
Développement du **CMEJ**
Renforcement du **lien écoles / services municipaux**



Transformation de la ville

Plan de rénovation des façades
Réhabilitation du « **cœur de ville** »
Étude pour une extension du **gymnase des Berges du Gier**
Modernisation du **stade Claude Escot**



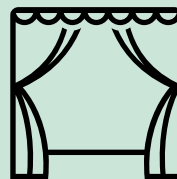
Cadre de vie agréable et durable

Consultation citoyenne sur l'extinction de l'**éclairage nocturne**
Achèvement de la **rénovation énergétique** de l'**école publique** et **végétalisation de ses cours**
Défense de notre poumon vert / **opposition affirmée à Stélytec 2**



Vie associative et sportive

Des nouveaux **événements** en **partenariat** avec nos associations, en lien avec les jeunes, les seniors...
Étude de la mise en place d'une convention de prêt de la navette.



Vie culturelle et festivités

Création d'un **événement majeur**
L'Hormois annuel
Déclinaison des **Instants L'Hormois (en plus de ceux existant)**
Une **saison culturelle** enrichie : concerts, festival Humour...

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Emmanuel Cieslak



**José
Do Nascimento**



David Teodoro



Charlène Crozier



Timothé Viallon

L'équipe L'Homme Agir autrement est fière de pouvoir représenter l'ensemble des citoyens dans ce nouveau conseil municipal.

Ainsi nos expériences diverses et variées, et les différentes générations qui composent notre équipe seront un atout pour le bien-être de notre commune.

Charlène CROZIER, étudiante en Science politique, s'engagera pour une ville dynamique, agréable et chaleureuse.

David TEODORO chargé d'affaires indépendant depuis 15 ans, multiples expériences de développement commercial auprès de professionnels et particuliers, mettra à disposition ses compétences, sa capacité d'écoute et d'analyse au profit de tous les L'Hormois.

José DO NASCIMENTO, travaillant sur la commune de L'Homme à SETFORGE depuis 30 ans, et actuellement Responsable Production sera un précieux atout pour l'ensemble des citoyens.

Timothé VIALLON, étudiant, incarne parfaitement la nouvelle génération de L'Homme qui souhaite s'engager dans la gestion d'une commune.

Emmanuel CIESLAK, directeur de projets, mettra à profit ses expériences pour une ville bien gérée en utilisant au mieux l'argent public.



Hervé Farce

50 ans, responsable d'atelier dans la métallurgie.

Petit fils d'ancien élu de la ville de L'Homme, je souhaite m'investir dans la municipalité pour apporter des idées nouvelles pour le vivre ensemble des L'Hormois et L'Hormoises.

RETOUR EN IMAGES

// L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL FAIT SON CARNAVAL...



Princesses, super-héros, pirates et Pokémon™ ont envahi les rues du centre-ville de L'Horme dans une déambulation musicale. Du plus petit au plus grand, l'ensemble des élèves de l'école publique, accompagnés de leurs enseignants, Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), Aesh (Accompagnant des élèves en situation de handicap) et parents bénévoles ont pris plaisir à partager ce moment convivial.

Celui-ci s'est clôturé dans une ambiance plus que festive par la flambée de Monsieur Carnaval, confectionné par les enfants de l'accueil de loisirs.

// ... ET L'ACCUEIL DE LOISIRS FAIT SON SHOW !

Le 28 avril, les enfants de l'accueil de loisirs ont investi la salle Pian Di Sco dans le cadre du spectacle **Battle de compliments** créé par les animateurs spécialement pour les Semaines de l'Égalité 2026 de Saint-Étienne Métropole. Un joli contre-pied pour **apprendre aux enfants à mieux communiquer, à se valoriser et à s'exprimer en public**. Pendant plusieurs semaines, une partie des enfants de l'accueil de loisirs a ainsi appris à faire rimer poésie et vivre-ensemble.

Vous avez loupé l'évènement ? Pas de panique ! **Vous pouvez retrouver le podcast et les captations sonores effectuées par Radio Ondaine sur leur site Internet : www.radio-ondaine.com.**



// ENSEMBLE, AGISSONS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



La commune s'engage aux côtés du **Soroptimist International Club Saint-Étienne** et des **Chantiers Éducatifs de la Sauvegarde42** pour renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des victimes de violences. Deux **bancs dédiés** ont récemment été repeints dans le **square Marius Deflassieux** et le **parc urbain**, symbolisant notre mobilisation collective.

Le Soroptimist : une ONG engagée

Fondé en **1923 en France**, le Soroptimist est une **ONG apolitique et areligieuse** présente dans **1200 clubs à travers le monde**, dont une centaine en France. Son objectif ? **Améliorer le quotidien des femmes** en agissant sur quatre piliers : **santé, sécurité, éducation et lutte contre les violences**.



Chaque année, en France, **plus de 100 féminicides** sont recensés. Mais derrière ces chiffres, se cachent des milliers de vies brisées : **violences** physiques, sexuelles, verbales, **privations économiques**, tentatives de **suicide**... Il est temps d'agir.

Saviez-vous que le **3919** est le **numéro national d'urgence** pour les femmes victimes de violences ?

- Gratuit et anonyme.
- 24h/24, 7j/7 : des professionnelles formées à l'écoute.
- Sans tabou : osez en parler, vous n'êtes pas seule.



L'ONG mène également d'autres types d'actions :

- Sensibilisation via des **marches, projections de films**...
- Soutien des associations **en reversant les bénéfices** de ses événements.
- Mise en place d'**appartements sécurisés** pour les auditions des victimes au sein de certaines gendarmeries.

Pourquoi l'orange ?

L'orange est la couleur internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes. **Visible et symbolique**, elle rappelle que : « *Oranger le monde, c'est éclairer les consciences.* »

Une petite inauguration sera prochainement organisée avec l'intervention de notre Conseil Municipal Enfants Jeunes (CMEJ) et en présence de tous les acteurs du projet.

La commune tient à **remercier chaleureusement** le Soroptimist et les Chantiers Éducatifs de la Sauvegarde42 pour ce partenariat essentiel.

Ensemble, brisons le silence.

// COMMÉMORATIONS DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

En ce 8 mai, le square Marius Deflassieux a accueilli la traditionnelle cérémonie en hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Dans ce lieu chargé d'histoire, de nombreuses personnes — élus, habitants, membres d'associations, enfants et portedrapeaux — se sont réunies pour un **moment de recueillement et de mémoire**.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ont pris part à la cérémonie en récitant un poème émouvant : *Le 8 mai, lumière de paix*.

À l'issue de la cérémonie, M. Bertrand Segretain, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la citoyenneté et au protocole, a invité le public à se réunir devant la stèle afin de **rendre hommage au résistant L'Hormois, M. Marius Deflassieux**. Une minute de silence a été observée, puis les participants se sont rendus en mairie pour partager un verre de l'amitié.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes.



VIE QUOTIDIENNE

// DES GESTES SIMPLES POUR UN CADRE DE VIE DURABLE

Construire, aménager, rénover... Chaque projet a un impact sur notre environnement. À l'échelle de la commune de L'Horme, adopter de bonnes pratiques permet de préserver durablement notre cadre de vie.

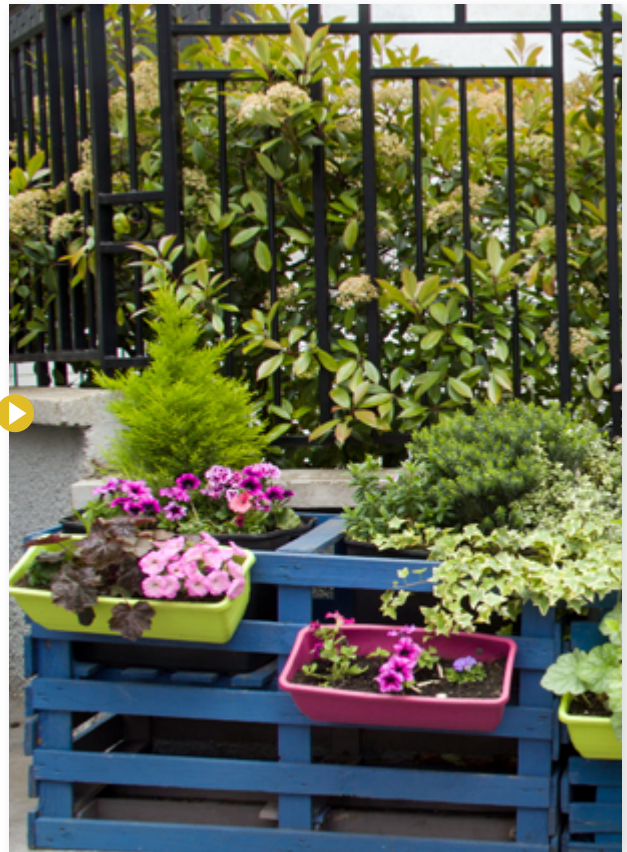
La gestion des eaux pluviales est aujourd'hui un enjeu essentiel : il est recommandé de favoriser l'infiltration sur la parcelle (jardins, surfaces perméables, récupération d'eau) afin de limiter le ruissellement.

La végétalisation joue également un rôle clé. Planter des haies ou des arbres, conserver des espaces verts ou choisir des essences locales contribue à améliorer le confort en été et à favoriser la biodiversité.

De même, **limiter les surfaces imperméabilisées** (béton, enrobé) au profit de matériaux drainants (graviers, pavés drainants...) pour permettre à l'eau de s'infiltrer naturellement et de préserver les sols.

Enfin, les constructions récentes intègrent des **exigences énergétiques plus performantes**, participant à la **réduction des consommations et de l'impact environnemental**. L'orientation des bâtiments, l'isolation ou encore l'utilisation d'énergies renouvelables sont des éléments à prendre en compte.

Adopter ces réflexes, c'est agir concrètement pour un cadre de vie plus agréable et durable pour tous.



// ARCHITECTE À VOTRE ÉCOUTE

Loire
LE DÉPARTEMENT

Aménager ? Construire ? Rénover ?
Transformer
VOS rêves
en réalité !

Particuliers

Un architecte
vous conseille gratuitement



Vous avez un projet

de construction, de rénovation, d'aménagement... ?



Vous vous posez des questions ?

- Comment rendre mon logement plus fonctionnel, plus écologique, moins énergivore ?
- Quel agencement intérieur en cas de réhabilitation ? Quels types de matériaux choisir ?
- Comment choisir l'implantation et intégrer mon projet sur le terrain ?
- Quelles démarches administratives entreprendre ?



Et si vous rencontriez gratuitement un architecte-conseil ?

Les architectes missionnés par le Département vous apportent un conseil personnalisé, neutre et gratuit, en fonction de vos besoins et de vos idées.

Ils peuvent également vous guider dans vos démarches administratives.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'une des antennes de la Maison de l'Habitat Loire (MHL)* :

- **Roanne**, 5 rue Brison - Tél. 04 77 78 39 94
- **Montbrison**, 53 rue de la République - Tél. 04 77 96 56 66
- **Saint-Étienne**, 20A rue Balay - Tél. 04 77 59 96 50

*Pour les habitants des communes du Parc naturel régional du Pilat, contactez la Maison du parc à Pélussin (2 rue Benaj) - Tél. 04 74 87 52 01



Retrouvez les dates de permanences sur
loire.fr/architectes

// COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT : BILAN ET ENJEUX

Suite à la hausse très importante du coût de l'énergie en 2023, le Conseil Municipal a fait le choix, à l'unanimité, de procéder à une extinction de l'éclairage public la nuit sur une grande partie de la commune. (À noter que 50% des communes de moins de 5 000 habitants en France ont, elles aussi, pris cette décision).

Ce choix a d'abord été guidé par des préoccupations d'ordre économique, il s'avère qu'il contribue également à la préservation de l'environnement en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et participe à la protection de la biodiversité.

Les heures de coupure ont été décidées à la suite de constatations objectives montrant une très faible activité entre 23h et 5h sur la commune. Ces coupures n'ont entraîné aucune augmentation des chiffres de la délinquance sur la commune, que ce soit pour les vols ou les agressions. Cependant, cette mesure nécessite un accompagnement au changement car elle peut générer chez certains un sentiment d'insécurité.

3 ans après la mise en œuvre de cette mesure, nous pouvons en tirer un premier bilan.

État des lieux en quelques chiffres :

- Mise en place de la coupure de 23h à 5h du matin depuis le 1^{er} mai 2023.
- 82% des points lumineux sont éteints entre 23h et 5h, les 18% restants sont allumés toute la nuit sur les axes les plus fréquentés : avenue Pasteur, avenue Berthelot et boulevard de Fonsala.
- La commande de l'éclairage est gérée par des horloges astronomiques, qui s'ajustent automatiquement au rythme du soleil pour éclairer notre ville uniquement quand ceci est nécessaire.
- 54% du parc d'éclairage est équipé en lampe LED

Gain financier

La coupure de l'éclairage public durant la nuit permet à la commune de réaliser des économies d'environ 165 MWh par an, soit une réduction de 30 000 à 40 000€ sur la facture d'électricité. Elle entraîne également une baisse des coûts de maintenance : moins d'éclairage, c'est moins de pannes, donc moins d'interventions, et une durée de vie plus longue pour les équipements. Par ailleurs, une consommation d'énergie réduite signifie aussi moins d'émissions de CO₂.

Ces économies aident à limiter la pression fiscale et favorisent une meilleure gestion des finances publiques. Elles peuvent être réinvesties dans d'autres projets, comme la modernisation de l'éclairage public avec des lampes LED, plus performantes et plus économes.

Enjeu sécurité

Les chiffres et études nationales du ministère de l'Intérieur ne montrent aucune augmentation au niveau national de la délinquance dans les villes qui procèdent à l'extinction de l'éclairage public.

Ces statistiques sont confirmées dans notre commune ; ainsi les chiffres de la Police Nationale révèlent une baisse de 30% des cambriolages et des vols de voitures entre 2024 et 2025 sur la commune.

Par ailleurs 80% des cambriolages se produisent en journée, tandis que les vols de véhicules ou de pièces ont lieu principalement en zone éclairée.

Nous n'avons relevé aucun cas d'agression physique qui serait la conséquence de la suppression de l'éclairage.

Enjeu qualité de vie

Il est constaté que les véhicules ont tendance à rouler moins vite dans les rues non éclairées avec comme conséquence une réduction du bruit. La coupure de l'éclairage limite également les regroupements de personnes la nuit.

Éteindre les lumières la nuit a une dernière vertu, ceci permet aux enfants et aux plus grands de redécouvrir la beauté du ciel nocturne et d'observer les étoiles. Cette activité ludique et pédagogique développe la curiosité des enfants et leur intérêt pour les sciences !

Enjeu environnemental

Toutes les études montrent que l'éclairage artificiel nocturne impacte la biodiversité, c'est même la deuxième cause de disparition des insectes après les pesticides. Par exemple, l'éclairage allonge la période d'activité de certaines espèces, attire et piège au niveau des lampadaires de nombreux insectes, modifie le cycle hormonal des mammifères et des oiseaux. Il affecte aussi la physiologie et la santé humaine, en influant par exemple sur la production de mélatonine, qui joue un rôle important dans le mécanisme du sommeil.

1. Protection de la faune nocturne

De nombreuses espèces sont actives la nuit (chauves-souris, insectes, amphibiens).

L'éclairage artificiel perturbe leurs comportements : chasse, reproduction, orientation.

Par exemple : les insectes sont attirés par la lumière, ce qui augmente leur mortalité et contribue à leur déclin.

- Résultat : déséquilibre des chaînes alimentaires (moins d'insectes = moins d'oiseaux, etc.).

2. Perturbation des cycles biologiques (chronobiologie)

La lumière nocturne modifie les rythmes circadiens des animaux et des plantes.

Elle peut retarder la floraison ou perturber la pollinisation.

Chez les animaux, elle dérègle les cycles veille/sommeil et les migrations.

3. Effondrement des insectes pollinisateurs

Une grande partie des pollinisateurs est nocturne.

L'éclairage réduit leur activité -> moins de pollinisation -> impact direct sur les écosystèmes et l'agriculture.

Laurent Chapuis 1^{er} Adjoint
Luca Hiltgun Conseiller délégué

POLICE MUNICIPALE

// DE NOUVELLES ARRIVÉES AU SERVICE !



Mme Karen Dumas
Secrétaire du service Police Municipale

Missions :

50% administratif :

- accueil téléphonique
- gestion et suivi : rédaction de courriers, d'arrêtés ou d'actes administratifs

50% opératrice Centre de Supervision Urbain (CSU)



M. Laurent Neirouire
Agent de Police Municipale
Brigadier-chef principal

Missions : Appliquer, contrôler et faire respecter les pouvoirs de police du Maire.

Agent expérimenté ayant travaillé dans la région lyonnaise, au sein de grandes comme de petites communes, où il a développé un sens aigu du discernement.

// LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) : UN OUTIL AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Installé au sein du poste de Police Municipale, le Centre de Supervision Urbaine (CSU) joue un **rôle clé dans la surveillance de notre commune**. Son opératrice, habilitée par la Préfecture de la Loire, est autorisée à visionner les images capturées sur la voie publique grâce au système de vidéoprotection en place.

Sous la supervision du chef de service, elle peut effectuer des **extractions d'images dans le cadre d'enquêtes menées par un Officier de Police Judiciaire (OPJ)**. Elle intervient également en appui direct sur les caméras pour **renforcer la sécurité dans les secteurs sensibles**.



Notre dispositif compte 44 caméras, dont :

- 10 **caméras VPI** (Visualisation des Plaques d'Immatriculation),
- des **caméras dômes** offrant une vision à 360°,
- des **caméras fixes**, souvent couplées aux dômes.

Chaque point stratégique est équipé d'un dôme, de quatre caméras fixes et de deux VPI, assurant une **couverture optimale**.

// RODÉO URBAIN : UNE COOPÉRATION EFFICACE ENTRE LES SERVICES DE POLICE ÉTATIQUE ET MUNICIPALE

Le dimanche 8 mars dernier, un **rodéo urbain** a été signalé sur l'avenue Pasteur, impliquant une **moto circulant sans plaque d'immatriculation**. Rapidement mobilisées, les forces de l'ordre de la Police Nationale ont procédé à l'interpellation d'un individu en lien avec les faits.

Dans le cadre de l'enquête, une réquisition judiciaire émise par un OPJ a permis la demande et l'exploitation des images issues du dispositif de vidéoprotection communal. Ces éléments ont contribué à **préciser les circonstances de l'infraction**.

Il est apparu que l'individu interpellé n'était pas le propriétaire du véhicule utilisé. Grâce à une **collaboration étroite et efficace entre la Police Municipale et la Police Nationale**, l'ensemble des informations nécessaires a pu être recueilli, permettant un **suivi complet de la procédure**.

La Police Municipale a ainsi été en mesure d'assurer le suivi administratif, notamment la **facturation des frais de fourrière à l'encontre du propriétaire du véhicule**, celui-ci ayant été détruit.



Cette intervention illustre concrètement la **qualité du partenariat entre le commissariat de Saint-Chamond et la Police Municipale de L'Horme** et leur capacité à mener une affaire jusqu'à son terme. Elle témoigne également de la **montée en efficacité des dispositifs mis en place pour garantir la tranquillité publique et répondre aux attentes des habitants**.

// LES BONS RÉFLEXES POUR SIGNALER DES FAITS

Face aux nombreuses plaintes d'administrés concernant des rodéos urbains constatés les week-ends et durant la nuit, et afin d'anticiper une recrudescence de ces comportements à l'approche de la période estivale, **la municipalité souhaite rappeler les bonnes démarches à adopter**.

Les effectifs de la Police Municipale n'étant pas présents sur ces créneaux horaires, **il est impératif de composer immédiatement le 17** afin de signaler tout fait de rodéo urbain, nuisance motorisée ou comportement dangereux sur la voie publique.

Nous rappelons également le numéro direct de notre service de **Police Municipale : 04 77 29 92 00**.



Pour permettre une intervention efficace, **les signalements doivent être effectués au moment des faits, sur l'instant, et non plusieurs dizaines de minutes après** les événements.

Enfin, nous rappelons que **le numéro standard de la mairie (04 77 22 12 09) n'est pas un numéro prioritaire pour ce type de situation** et ne permet pas une prise en charge rapide des interventions d'urgence.

La sécurité et la tranquillité publique sont l'affaire de tous. Merci à chacun pour sa vigilance et sa réactivité.



ACTUALITÉS

// CAP SUR LA 2^{ÈME} FLEUR EN 2026

Notre commune poursuit son engagement en faveur du cadre de vie, de la nature en ville et du bien-être de tous en préparant sa **candidature pour l'obtention de la 2^{ème} Fleur du Label Villes et Villages Fleuris en 2026**. Cette distinction nationale récompense les collectivités qui placent la **qualité de vie**, **l'environnement** et **l'attractivité** du territoire au cœur de leurs actions.

Depuis plusieurs années, la ville mène un travail constant pour embellir les espaces publics, développer des aménagements paysagers durables et préserver la biodiversité. Le fleurissement des quartiers, l'entretien des parcs et jardins, les plantations d'arbres ainsi que la gestion raisonnée de l'eau et le choix des végétaux adaptés au climat illustrent cette **volonté municipale d'allier esthétique et respect de l'environnement**.



Cette démarche repose également sur l'implication de nombreux acteurs locaux. **Les agents du Centre Technique Municipal (CTM)**, par leur **travail quotidien** et leur **expertise**, **jouent un rôle clé dans l'entretien des espaces verts, de la chaussée, la gestion de la propreté**, etc. Les **services municipaux**, les **associations**, les **établissements scolaires**, les **commerçants** et les **habitants** participent, chacun à leur manière, à l'embellissement de la commune et à la sensibilisation aux enjeux écologiques. Jardins soignés, initiatives citoyennes, actions pédagogiques et projets partagés contribuent à faire vivre cette ambition collective.

Au-delà du label, cette candidature reflète une vision durable de notre territoire : une ville accueillante, attractive et agréable à vivre au quotidien. **L'obtention de la 2^{ème} Fleur viendrait saluer les efforts engagés par tous et encourager la poursuite des actions en faveur d'un cadre de vie toujours plus harmonieux et respectueux de la nature.**



// ATTENTION AUX ESPÈCES ENVAHISSANTES !



Frelon asiatique, ambrosie, renouée du Japon, moustique tigre, chenille processionnaire...

Derrière ces noms, une même réalité : des **espèces qui prolifèrent rapidement et menacent notre santé, nos animaux, nos arbres et notre biodiversité**.

- Nos abeilles sont attaquées par les **frelons asiatiques**.
- Les allergies liées à l'**ambrosie** se multiplient.
- Les **moustiques tigres** trouvent refuge dans la moindre eau stagnante.
- La **chenille processionnaire** affaiblit les pins et peut être dangereuse pour les animaux... et pour nous.

Chacun peut agir à son échelle :

- Supprimons les eaux stagnantes de nos jardins et balcons.
- Signalons les nids et situations suspects.
- Soyons vigilants dans nos plantations.
- Faisons contrôler et traiter nos arbres, notamment les pins, dès les premiers signes d'infestation.

Sans votre participation, la lutte ne peut être pleinement efficace.

**Je ne suis pas une déco de rue...
et en plus je gêne le passage !**



**Ne pas sortir ses
poubelles trop tôt*
et ne pas tarder à les
rentrer** car cela...**

* À 19h si la collecte s'effectue avant 7h le lendemain
Ou 1h avant si la collecte s'effectue après 7h

** Rentrer les bacs le jour même de la collecte

- Gêne l'**accès des personnes à mobilité réduite** et des **piétons**
- Attire les **animaux** (rongeurs, etc.)
- Entraîne des comportements dangereux :
dégradations, risques d'**incendies**, **vols** de poubelles



Amende forfaitaire de 35€ à 750€

Articles R632-1 et R635-8 du Code pénal

FOCUS SUR

// NOUVELLES ARRIVÉES AU CTM !

Missions :

- Suivi des espaces verts (tonte, taille, désherbage, débroussaillage, élagage/abattage, ramassage des feuilles)
- Fleurissement (conception des massifs, choix des variétés, plantation et entretien)
- Arrosage (création et maintenance du réseau d'arrosage, réalisation de l'arrosage des massifs)



Mme Hélène Mouchon



M. Yanis Damien

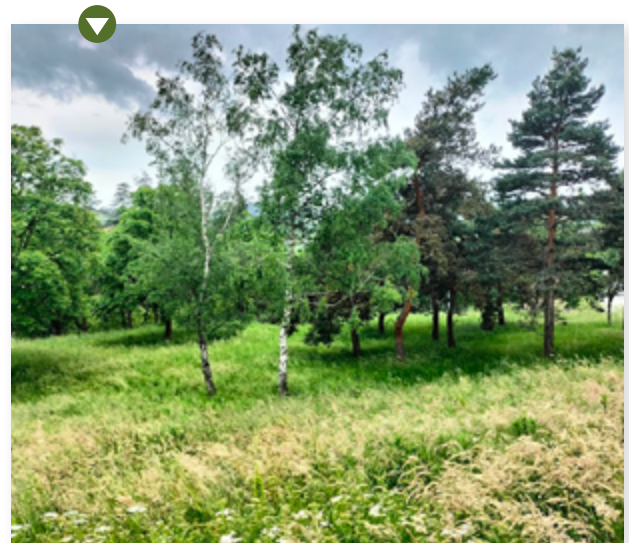
// LES ACTIONS DU CTM



La ville de L'Horme agit chaque jour pour embellir, entretenir et préserver ses espaces publics. Engagée depuis plusieurs années dans une démarche respectueuse de l'environnement, **la municipalité applique le principe du zéro phyto, en remplaçant les produits chimiques par des outils manuels et des techniques alternatives plus durables.** Elle investit également dans des équipements adaptés afin de poursuivre et renforcer ces pratiques écologiques.



Les espaces verts de la commune sont entretenus selon le principe de la **gestion différenciée**, qui consiste à **adapter les méthodes d'entretien aux usages et aux spécificités de chaque site.** Les équipes techniques privilégient ainsi une **gestion raisonnée de l'eau**, limitent l'usage des engrais chimiques et favorisent des solutions naturelles comme le paillage végétal, les copeaux, les granulats ou encore la couverture des sols. Ces alternatives permettent de limiter les herbes indésirables, de conserver l'humidité des sols et de réduire les besoins en arrosage. Le choix de végétaux adaptés au climat local, moins consommateurs en eau, complète cette démarche.



La municipalité porte la même attention à l'ensemble des lieux publics, y compris le cimetière, afin d'assurer un cadre de vie agréable et harmonieux pour tous.

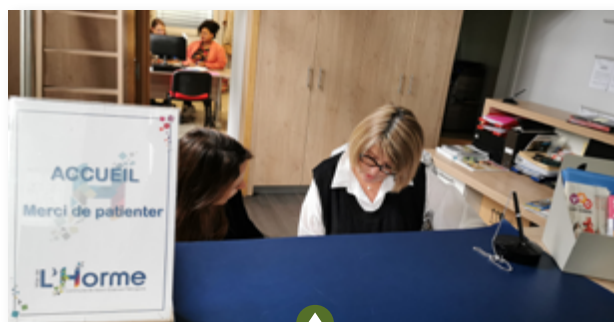
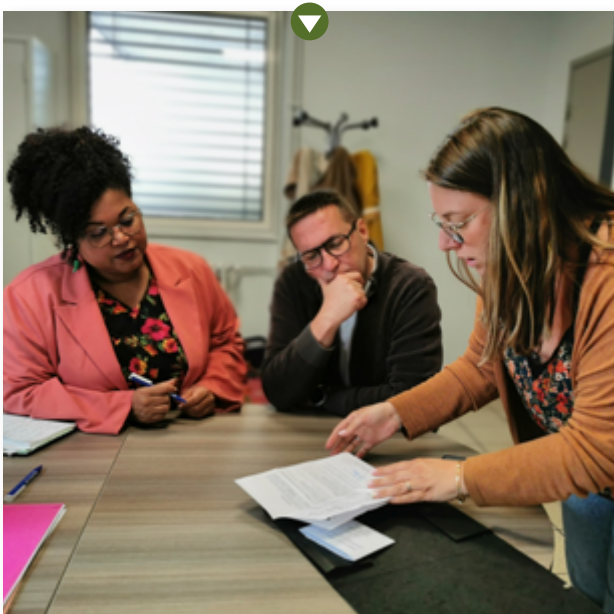
// DES IMMERSIONS DE TERRAIN POUR MIEUX COMPRENDRE LE QUOTIDIEN DES SERVICES MUNICIPAUX

Dans une volonté affirmée de renforcer leur connaissance des services municipaux et de **valoriser le travail des agents**, plusieurs élus de la commune ont participé à des immersions de terrain au plus près des équipes.

Mme le Maire, Audrey Berthéas, accompagnée de Messieurs Gaëtan Millet, Adjoint, et Luca Hiltgun, Conseiller délégué, se sont ainsi rendus au Centre Technique Municipal. Au programme : participation concrète aux **missions de propreté**, de **voirie**, de **gestion des bâtiments** et des **espaces verts**. Une expérience de terrain riche, qui leur a permis de mieux comprendre le quotidien des agents, pleinement mobilisés pour maintenir la qualité de vie dans votre commune.



Dans cette même dynamique, Mmes Dalila Ouakkouche, Claire Beaufrère, Éricka Clain, Adjointes, et Messieurs Gaëtan Millet, Frédéric Verdier, Adjoint et Bertrand Segretain, Conseiller délégué, ont été accueillis au sein du service accueil population pour une immersion centrée sur les **missions administratives** et la **relation aux usagers**. Dès leur arrivée, les procédures ont été présentées afin d'offrir une vision globale du fonctionnement du service.



Les élus ont pu découvrir l'étendue des **missions du service** : gestion des jurés d'assises, inscriptions sur les listes électorales, délivrance d'actes d'état-civil, gestion des dossiers de mariage, de PACS, de changement de nom, apposition de mention sur les actes d'état-civil, délivrance d'autorisations funéraires, ainsi que les demandes d'attestation d'accueil.

Ils ont également pu observer la **gestion quotidienne du service** : accueil physique et téléphonique, gestion de la boîte mail de la mairie, enregistrement du courrier, gestion des demandes sur *Mon Service Mairie*, ainsi que le traitement des titres sécurisés (CNI et passeports), de la prise de rendez-vous au dépôt du dossier sur le dispositif de recueil.

Une organisation rigoureuse est essentielle pour garantir un service efficace et de qualité aux administrés.



Les **missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, notamment en matière de domiciliation administrative pour les personnes sans résidence stable, ont également été présentées.

Un rappel a été fait concernant le registre des personnes vulnérables, dispositif indispensable en cas d'événements climatiques exceptionnels.

Ces immersions illustrent la volonté de l'équipe municipale d'aller à la rencontre de celles et ceux qui œuvrent souvent dans l'ombre, afin de mieux appréhender la réalité de leurs missions et de valoriser leur engagement quotidien.

Parce que la qualité du service public et le respect de notre cadre de vie sont l'affaire de tous, chacun peut agir à son niveau.

Continuons ensemble à prendre soin de notre commune !

ASSOCIATION POUR LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Présentation de l'association

L'association ARS est une association loi 1901, créée en 1981 sur l'initiative du syndicat de parents d'élèves, la FCPE.

Le but de l'association est de gérer l'accompagnement des enfants scolarisés à L'Horme de la maternelle au CM2 (école publique et école privée) pendant le transport scolaire via une ligne spécialisée dont le circuit, les arrêts et les horaires sont gérés par Saint-Étienne Métropole (SEM).

Rôle de l'association

L'association gère l'accompagnatrice du bus chargée d'accompagner lors du trajet les enfants de moins de 6 ans ainsi que les adhésions de tous les utilisateurs du bus auprès de l'ANATEEP, assurance spécifique des transports scolaires.

Nous facilitons également les échanges auprès de SEM notamment au niveau des demandes de modifications des circuits ou pour toute demande spécifique. L'association a signé une convention avec la Métropole en septembre 2018 sans limitation de durée.

Circuit et horaires de la ligne



* : Départ du bus à l'arrêt Battant Côtes en bas de la montée route des Ardennes

Points d'arrêt	LM-JV	
L'HORME - Route des Côtes	07:57	12:58
L'HORME - Mimosas	07:58	12:59
L'HORME - Planèze	07:59	13:00
L'HORME - Route Aérodrome	08:01	13:02
L'HORME - Aérodrome haut	08:02	13:03
L'HORME - Aérodrome bas	08:03	13:04
L'HORME - Bleuets	08:04	13:04
L'HORME - Charmes 1	08:08	13:08
L'HORME - Charmes 2	08:09	13:09
L'HORME - Alouettes	08:10	13:11
L'HORME - Châtaigniers	08:12	13:13
L'HORME - Beauregard	08:14	13:15
L'HORME - Écoles de L'Horme	08:18	13:18

Points d'arrêt	LM-JV	
L'HORME - Écoles de L'Horme	16:40	11:40
L'HORME - Route des Côtes	16:45	11:45
L'HORME - Mimosas	16:46	11:46
L'HORME - Planèze	16:47	11:47
L'HORME - Route Aérodrome	16:49	11:49
L'HORME - Aérodrome haut	16:50	11:50
L'HORME - Aérodrome bas	16:51	11:50
L'HORME - Bleuets	16:52	11:51
L'HORME - Charmes 1	16:56	11:55
L'HORME - Charmes 2	16:57	11:56
L'HORME - Alouettes	16:59	11:58
L'HORME - Châtaigniers	17:01	12:00
L'HORME - Beauregard	17:03	12:02

Les cars de la Vallée ont été retenus depuis septembre 2024 pour assurer le ramassage scolaire.

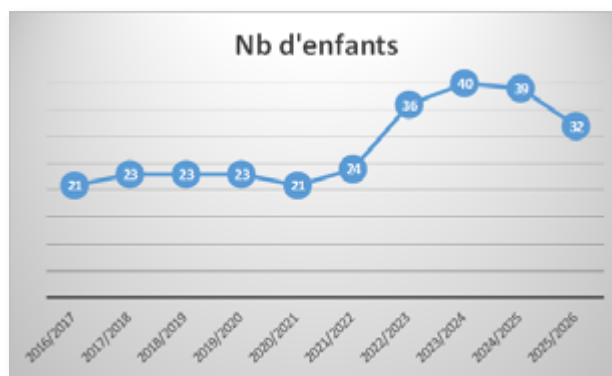


Prix du transport scolaire :

- Abonnement annuel pour l'utilisation de la ligne de bus scolaire :
 - Géré par SEM,
 - Les tarifs sont de 100€ par enfant jusqu'au 31 juillet et majoré à partir du 1^{er} août à 130€ (abonnement payable par trimestre).
- Cotisation à l'association valable pour tous les enfants quel que soit leur âge.
- Les adhésions en cours d'année sont possibles et le tarif est dégressif en fonction du nombre d'enfants :
 - 30€ pour 1 enfant ;
 - 50€ pour 2 enfants ;
 - 60€ pour 3 enfants.

L'ensemble des dépenses de notre association (salaire de l'accompagnatrice + assurance pour chaque utilisateur du bus) est soutenu par une subvention allouée annuellement par la mairie à laquelle vient s'ajouter les cotisations payées par les familles.

Nombre d'enfant bénéficiant du service de ramassage scolaire depuis l'année scolaire 2016/2017



Pour cette année scolaire, 32 enfants bénéficient du service de ramassage scolaire dont 11 enfants en maternelle nécessitant un accompagnement rapproché jusqu'à la porte des écoles maternelles par notre accompagnatrice.

Fonctionnement au sein de l'association :

Toutes les personnes qui gèrent l'association sont bénévoles et par logique le renouvellement des bénévoles est réalisé lors du passage du dernier enfant au collège.

Accompagnatrice : Mme Laurence Royer (depuis le 01/09/2020)

Présidente : Mme Fiore Torti depuis le 01/09/2025 et jusqu'au 31/05/2026. **Poste vacant au 01/06/2026.**

Vice-Président : Poste vacant

Trésorier : M. Philippe Desolme depuis le 01/09/2022. En attente de bénévole pour remplacement

Vice-Trésorier : Poste vacant

Secrétaire : Mme Magali Crémel depuis le 01/09/2025 et jusqu'au 30/06/2027

Pour tous les parents désireux de s'engager dans notre association, n'hésitez pas à nous envoyer un email (ars.lhorme@gmail.com) ou d'échanger avec notre accompagnatrice !

Article rédigé par l'ARS

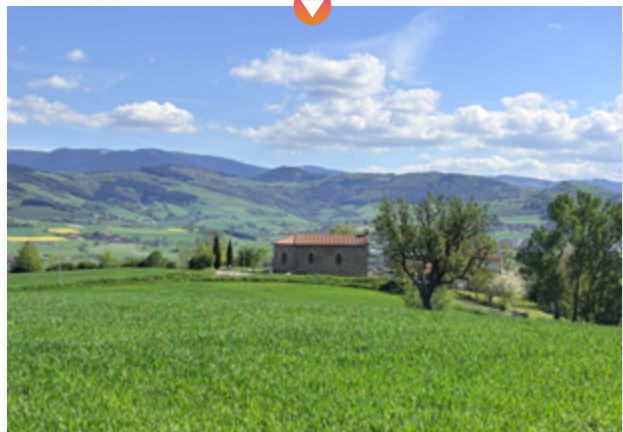
HISTOIRE

// LA CHAPELLE DU FAY, TEMOIN DES CRISES SANITAIRES D'AUTREFOIS

Perchée sur le plateau qui domine la vallée du Gier, la chapelle du Fay fait partie du **patrimoine historique de Saint-Chamond et de L'Horme**. Édifiée en 1628 sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Julien-en-Jarez, elle rappelle une **période marquée par les grandes épidémies** qui frappèrent régulièrement la France aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.

À cette époque, la peste provoquait de lourdes pertes humaines dans de nombreuses villes, notamment à Lyon, Saint-Étienne et Saint-Chamond. Face à la progression de la maladie, les autorités locales mettaient en place des **mesures destinées à limiter les contacts entre habitants**. Les personnes malades ou suspectées de l'être étaient ainsi installées à l'écart des zones habitées, dans des abris situés au **lieu-dit du Fay, au-dessus de la ville**.

La construction de la chapelle s'inscrit dans ce contexte. **Plus qu'un simple édifice, elle accompagnait l'organisation sanitaire de l'époque autour de ce site d'isolement**. On y observe encore aujourd'hui deux petites ouvertures aménagées de part et d'autre de la porte d'entrée. Elles permettaient de transmettre nourriture, objets ou provisions sans multiplier les contacts directs, selon des pratiques de précaution courantes avant l'arrivée des connaissances médicales modernes.



Comme souvent dans les périodes de crise, **la mémoire collective a conservé plusieurs récits populaires autour de la fin de l'épidémie**. Selon la légende, cette délivrance serait due à l'intervention d'une jeune fille nommée Clémence. Réfugiée dans la chapelle avec de nombreux chats, elle les aurait ensuite relâchés dans la ville. À cette époque, les habitants de Saint-Chamond avaient pour coutume de pourchasser les chats afin de les capturer puis de les brûler.

C'est de cette pratique qu'est né le surnom de « Couramiauds » donné aux Saint-Chamonais : « cour » pour ceux qui courent et « miauds » en référence aux miaulements des chats. Aujourd'hui encore, le chat demeure l'un des symboles de notre commune voisine.

Après la disparition des grandes épidémies, **la chapelle du Fay a traversé les siècles**. Utilisée à différentes périodes, puis longtemps délaissée, elle est parvenue jusqu'à nous comme **un précieux témoin de l'histoire locale**. Au-delà de sa vocation d'origine, **elle rappelle aujourd'hui les réponses mises en œuvre autrefois face aux crises sanitaires, bien avant la médecine contemporaine**.

La chapelle appartient désormais à l'*association AEP - DSC RICHAGNEUX - LEFAY* (association loi 1901) qui la rénove, l'entretient et la fait vivre.

ESPACE CULTUREL LA BUIRE

// ÉDITO SAISON 26/27

« La saison culturelle 2026/2027 s'apprête à rencontrer son public et cela a, pour moi, une résonance particulière.

Pensée avec passion par l'équipe de La Buire, cette programmation promet de beaux moments de découverte et d'émotion, dans cet esprit d'ouverture et de partage qui anime ce lieu culturel depuis toujours.

Cette saison raconte aussi la force du collectif et la confiance dans la transmission ; une continuité précieuse qui permet à la culture de poursuivre son chemin au-delà des passages de relais. »



Élodie Machado

Adjointe à la culture 2024-2026

« C'est dans cet esprit de continuité et d'engagement partagé que s'ouvre cette nouvelle saison culturelle 2026/2027.

Une programmation riche et accessible à tous, mêlant théâtre, musique, chant, danse et humour, pour vous transporter, vous faire voyager et vous émouvoir.

Cette saison poursuit son accompagnement des projets engagés avec les équipes artistiques et consolide les collaborations professionnelles et institutionnelles.

La synergie entre la Médiathèque et l'Espace culturel poursuit son cours, donnant au lieu toute sa singularité et nourrissant une programmation ouverte à tous.

L'éducation artistique et culturelle occupe également une place essentielle dans cette saison.

Elle favorise la rencontre avec les artistes, accompagne le jeune public dans la découverte culturelle et encourage la pratique artistique. Ce sont des engagements menés tout au long de l'année.

La culture est aussi un véritable lien entre les générations. Elle permet de transmettre, d'échanger et de faire vivre des expériences communes.

Que cette nouvelle saison soit, pour chacun d'entre vous, une invitation à découvrir, à ressentir et s'émerveiller ensemble. »



Éricka Clain

Adjointe à la culture

Abonnez-vous à la saison 26/27 !

Retrouvez tous les rendez-vous sur www.ville-horme.fr

Le programme papier est disponible en mairie et en médiathèque.

04 77 19 18 27 / culture@ville-horme.fr

// LANCEMENT DE SAISON

Samedi 19 septembre / Gratuit

Ateliers, jeux géants, exposition interactive et concert pour fêter ensemble le lancement de la saison 2026/2027 !

L'Espace culturel La Buire vous invite à partager un après-midi en famille ou entre ami.es pour découvrir les spectacles de la saison.

PROGRAMME :

De 15h à 17h

Exposition interactive Qui a refroidi Lemaure ? Entrez dans la peau d'un inspecteur stagiaire et muni d'une tablette, arpentez les lieux de l'intrigue, collectez les indices et interrogez les témoins pour découvrir... qui a refroidi Lemaure ?

Exposition Anuki : rencontrez Anuki, petit indien intrépide, héros de bande-dessinée avec une exposition ludique. À vos feutres : jouez et dessinez !

Jeux géants : venez jouer en famille au Quoridor Pac-Man, aux dominos ou faire une partie de dés... géants.

Prêtés par la Médiathèque Départementale de la Loire.



À partir de 17h30

Présentation des spectacles de la saison

En présence des équipes artistiques suivie du concert MANG du groupe Malaka.

Plonger dans l'univers envoûtant de Malaka !

Un concert où les sonorités modernes rencontrent des influences profondes et authentiques.

Entre énergie, émotion et créativité, le duo Malaka formé par les sœurs Laurina et Sacha mêle folk, soul et influences afro-créoles. Leurs voix s'entrelacent dans des harmonies à la fois lumineuses et puissantes portées par une base organique où les percussions de Timothée Faure apportent relief et ancrage à leur musique. Nourries par leurs racines, elles explorent des thèmes comme l'origine, le métissage et l'intime. Pour un voyage musical unique, à la fois intime et vibrant.

Cet été, la médiathèque fermera ses portes **du mardi 21 juillet au samedi 15 août**. Réouverture le mardi 18 août à 14h.

NOS IDÉES CULTURE

// GRAINOTHÈQUE

Ce printemps, un nouveau service a germé à la médiathèque.

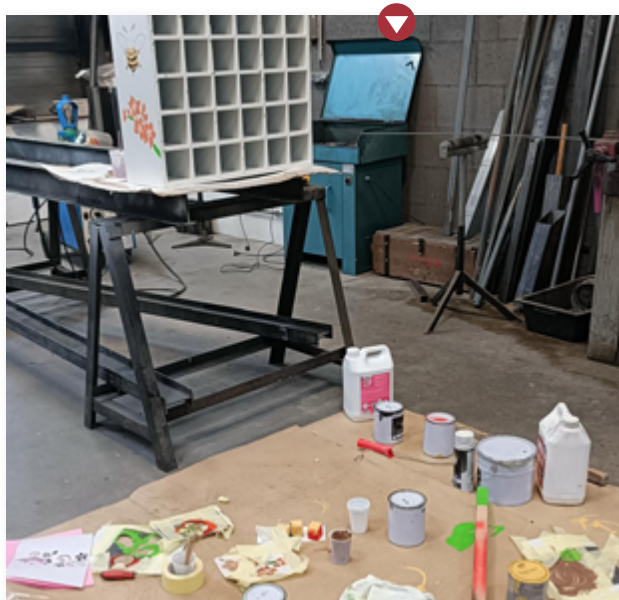
Une grainothèque, fabriquée par les services techniques de la ville, s'est installée parmi les documents.

Une grainothèque ? Mais qu'est-ce que c'est ?

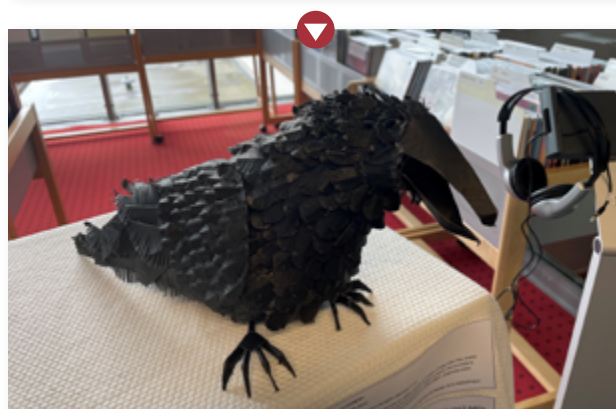
C'est un espace dans lequel **chacun peut déposer et prendre des graines librement.**

Des petits sachets sont déposés dans les petites cases de ce nouveau mobilier et n'attendent plus que vous. Venez vous servir en **graines de légumes, de fleurs, d'aromates...** et, à votre tour, apportez vos propres graines du jardin.

On compte sur vous pour favoriser la biodiversité et le partage !



// HISTOIRES DE PAPIER



L'équipe de la médiathèque est accompagnée de Mathilde Voute depuis début avril et pour 3 mois.

C'est dans le cadre de son master Édition d'art et livre d'artiste que Mathilde a rejoint la médiathèque.

Son objectif est de **découvrir tous les secrets du métier de bibliothécaire et de présenter son travail artistique autour du papier.**

Titulaire d'une licence et d'un master en recherche et création en arts plastiques, son travail s'inscrit dans une **approche narrative de l'objet.** Mathilde crée des **livres d'artistes, des installations et des sculptures en papier qui invitent à une lecture autrement que par les mots.** Les images se déploient, apparaissent, disparaissent et se transforment selon le point de vue et la manière d'aborder l'œuvre.

L'exposition, **Histoires de papier**, consacrée aux contes et au papier, dévoile la finesse et la créativité de son travail.

Début juin, Mathilde a aussi proposé deux ateliers parents/enfants sur la fabrication de cartes pop-up.



ENFANCE JEUNESSE

// LA RESTAURATION SCOLAIRE, UN VÉRITABLE ENGAGEMENT POUR VOS ENFANTS.

Depuis de nombreuses années, la commune mène une réflexion autour de la restauration scolaire, d'aujourd'hui et de demain.

Le service fonctionne en **liaison froide** (les repas sont confectionnés dans la cuisine centrale de notre prestataire et livrés pour être réchauffés sur site). **Les menus sont élaborés par une diététicienne** afin de garantir l'**équilibre alimentaire**, conformément aux grammages recommandés par le GEM-RCN (groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition) et la **découverte du goût** en introduisant régulièrement de **nouvelles recettes et saveurs**.



Mais au quotidien, comment cela se passe-t-il ?

- Sur une journée scolaire type, c'est **entre 200 et 240 enfants qui fréquentent la cantine**, répartis en deux services : maternelles et CP, puis élémentaires à partir du CE1.
- Une équipe de **six agents dédiés** (deux en cuisine et deux par salle) prépare les salles et assure le service.
- Une **équipe d'animateurs** (1 pour 14 enfants de la maternelle et 1 pour 18 enfants de l'élémentaire) engagée à faire de la pause méridienne un moment de convivialité, de détente et de découverte à travers des activités variées.

Chaque jour, notre équipe prend en considération des remontées des jeunes convives pour les transmettre au prestataire afin de sans cesse améliorer la qualité des repas servis. À intervalles réguliers, observatoires du goût et pesées du gaspillage alimentaire sont également organisés.

La restauration scolaire de L'Horme, c'est certes **plus de 50% de produits bio origine France** (au-delà des exigences de la loi Egalim), mais également **des femmes et des hommes investis au quotidien auprès de vos enfants**.



// DÉCOUVRIR POUR MIEUX GRANDIR

À l'accueil de loisirs, il n'y a pas d'heure pour la découverte, avec par exemple :

- Sur le **temps méridien** : bracelets brésiliens, fresques collectives et petites créations manuelles variées.
- Sur les **activités sportives** : kin-ball, quidditch, teck et volley-ball se mêlent aux traditionnels tournois de football et de basket.
- Sur le **périscolaire du matin et du soir** : scoubidou et jeux de société qui permettent un accueil en douceur avant l'école ou une détente bien méritée une fois la journée finie.

Sur les **mercredis** et les **vacances**, nos animateurs préparent un **programme d'activités thématiques ponctué de sorties variées** : luge au Bessat, musée « Science Experience », découverte de Mini World, etc. avec à l'approche de l'été, encore de belles journées en perspective comme le musée gallo-romain, l'accrobranche, sans oublier les traditionnelles sorties à la piscine qui réjouissent tant les enfants !

Vous voulez suivre pas à pas leurs découvertes ? Retrouvez les retours en images via la page Facebook de l'accueil de loisirs à l'aide du QR code ci-dessous.



// TOUS ENSEMBLE POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

Pendant plusieurs semaines, vous avez pu suivre leur engagement et le développement de leurs jeux d'acteurs sur la page Facebook de la commune : les enfants et parents de l'accompagnement à la scolarité ont imaginé et tourné un **projet de clip vidéo pour illustrer dans de courtes scènes la Liberté, l'Égalité et la Fraternité**.

L'occasion de réfléchir en famille sur leur **signification** et leur **application dans la vie quotidienne** des enfants. Un grand **bravo aux familles qui se sont mobilisées** pour ce beau projet !



// LES FERMETURES ESTIVALES

La **crèche** et la **micro-crèche** fermeront le **jeudi 23 juillet à 18h30** et rouvriront le **mardi 25 août à 7h30**. Les professionnelles seront en journées pédagogiques le vendredi 24 juillet et le lundi 24 août. L'**accueil de loisirs** sera fermé sur les dates suivantes :

- le **13 juillet** ;
- du **3 au 15 août** ;
- le **31 août**.

// LA COMMUNE DE L'HORME SE MET AUX VERTS

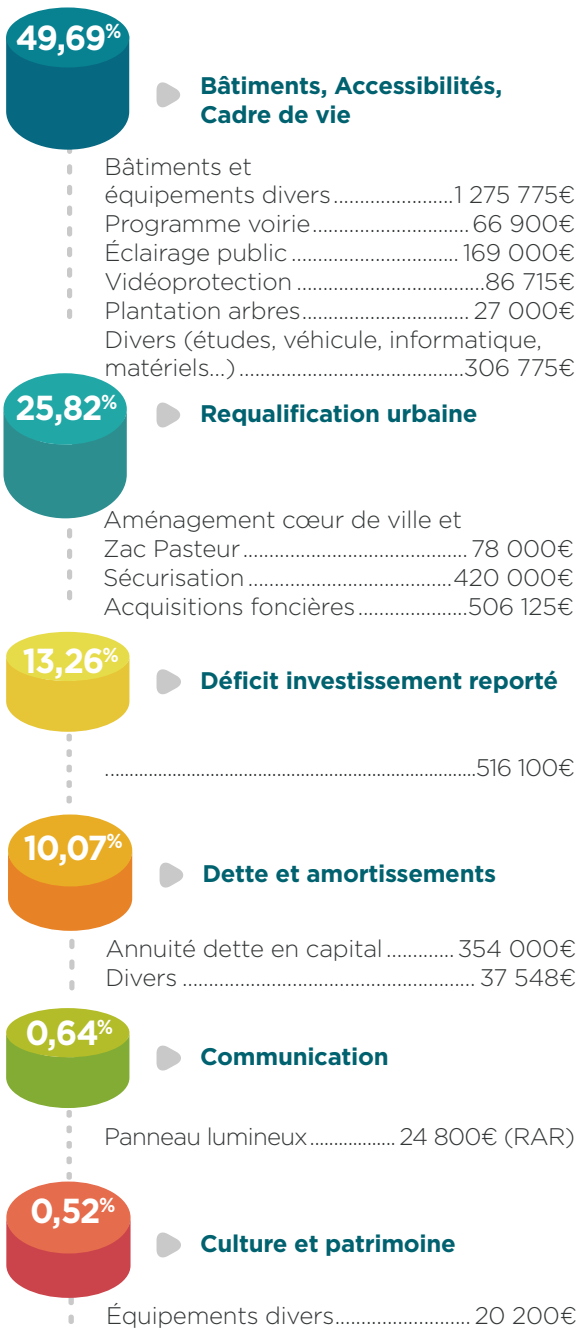
Il y a à peine quelques jours, le 13 juin, ce sont plusieurs centaines de L'Hormois qui se sont retrouvés au stade Claude Escot pour la venue de l'**ASSE Kid's Tour**. Au programme : structures gonflables, bus officiel, photos avec Panthéo, la fameuse mascotte des Verts, sans oublier quelques tirs au but plus ou moins réussis...

Chaque enfant et jeune de notre commune a pu venir profiter de cet **événement gratuit proposé par le Département de la Loire et l'Association Sportive de Saint-Étienne (ASSE) - Kids' Club**, autour d'une passion partagée pour le football. Un moment festif, qui a marqué l'arrivée prochaine de l'été et des vacances estivales bien méritées.



BUDGET 2026

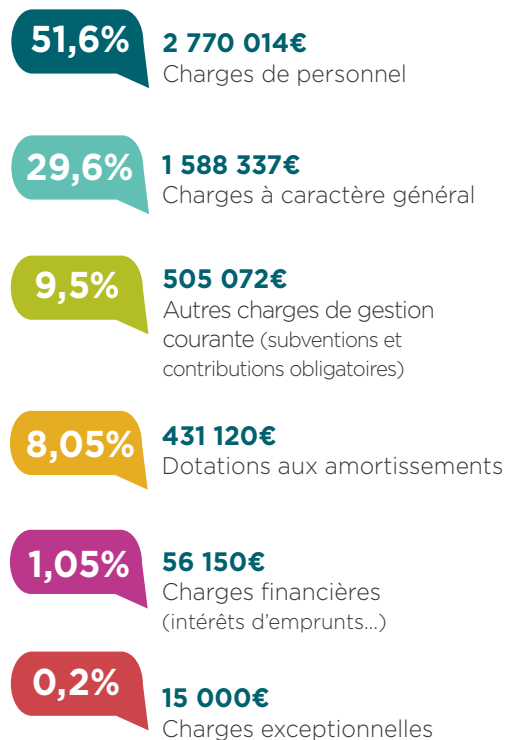
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

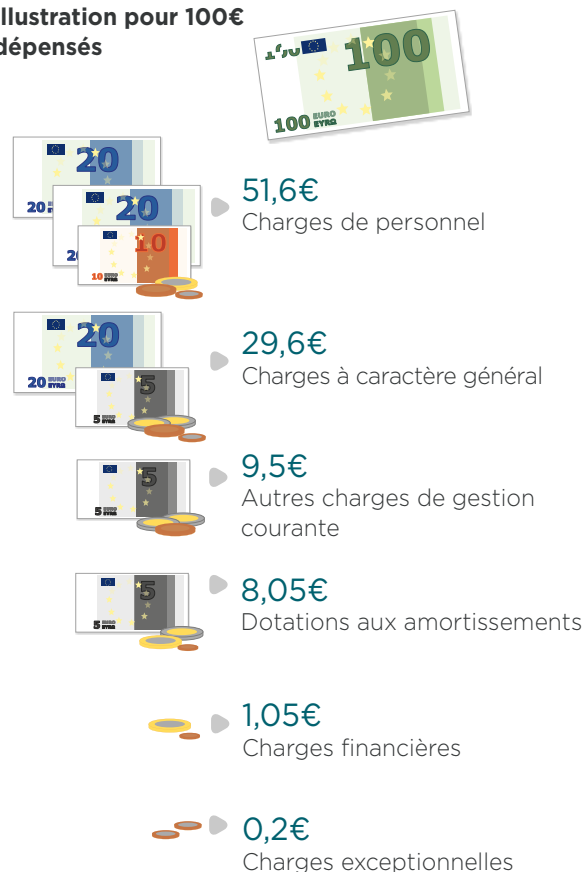
Taxes locales	4 443 970€
Dotations et participations	703 800€
Produits des services et domaine	356 216€
Excédent de fonctionnement reporté	128 342€
Divers	155 470€
Total	5 787 798€

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



FOCUS SUR LA RÉPARTITION

Illustration pour 100€ dépensés



ÉTAT-CIVIL 1^{ER} SEMESTRE 2026

BIENVENUE À...



Mikaïl Caylak Lhen	17/11/2025
Hana Assas	06/12/2025
Lou, Agathe Trapeaux	31/12/2025
Giulia Scatamacchia	16/03/2026
Bella, Nour Ouazzani	31/03/2026
Sakina Benyettou	10/04/2026
Melya Boumaiza	12/04/2026
Lyana Milan	22/04/2026
Elyna, Soifia, Marie-Jeanne Abdallah	28/04/2026
Gabin Buczek	08/05/2026

FÉLICITATIONS À...

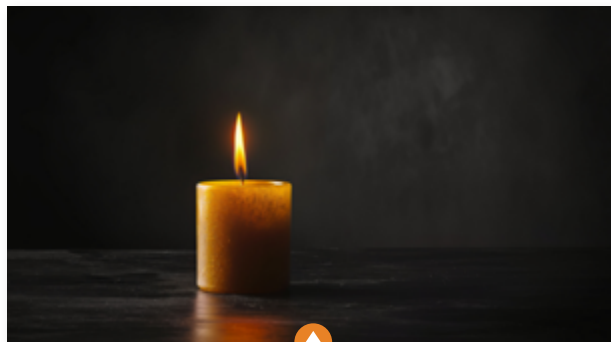


Tiphane Paccalin Hugo, Pierre Gil	29/11/2025
Julie, Audrey, Emilie Regnaud-Lysiak Cédric, Gilles Bertin	20/12/2025
Véronique, Danièle, Maryse Descroix Lionel, Georges, Christine Guillien	20/02/2026
Asme Ben-Medjahed Redwan, Karim Ouahbi	11/04/2026
Amélia De Fatima De Carvalho Joaquim Mayo	25/04/2026
Radia Benakmoume Mohamed, Selim Zebbar	02/05/2026
Isabelle Cherbut Cédric, Sébastien, Ange Scalzo	13/05/2026

EFFECTUEZ TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE !



NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...



Monique, Jannine, Paule Godde	25/11/2025
Marcel, François Thélisson	06/12/2025
Yvette, Andrée Jacquet née Bleizi	16/12/2025
Gilles, Antoine Mioche	17/12/2025
Nour-Eddine Nechab	19/12/2025
Jean-Luc Dumas	20/12/2025
Rosalie Pulizzi née Cicchirillo	12/01/2026
Monique Macaudier née Lacene	19/01/2026
Madeleine, Josèphe, Blaise Décline née Giraudet	19/01/2026
Yvonne Palluy née Gubian	09/02/2026
Marthe Charial née Paccallet	14/02/2026
Renée, Marie, Thérèse Giraudet née Laffargue	22/02/2026
Chafiaa Zeboudji née Zebboudji	23/02/2026
Jean-Baptiste, Victor Gourgot	14/03/2026
Renée, Marie, Julienne Brouillard née Baudet	20/03/2026
Roger, Bernard Monchand	22/03/2026
Bayram Imre	27/03/2026
Yves, Charles, Antoine Gerentès	31/03/2026
Edith, Marie, Paule Lorello née Ollier	10/04/2026
Pierre, Marie Rolin	19/04/2026
Marie, Antoinette, Andrée Chevalier née Mazenod	28/04/2026



TRIBUNES LIBRES

L'Homme agir autrement, une équipe prête à défendre les intérêts des l'Hormois et de la commune.

Nos 5 élus ont un objectif simple : défendre les intérêts des habitants et contribuer de manière constructive à l'avenir de notre commune. Pour cela nous avons obtenus différents sièges dans une majorité de commission :

- CST (comité social et territorial) : titulaire Emmanuel CIESLAK
- Commission d'appels d'offres : Titulaire José DO NASCIMENTO
- CCAS : Titulaire Charlene CROZIER
- Finance et urbanisme : Emmanuel CIESLAK
- Affaires sociales : David TEODORO
- Travaux, voiries, environnement et développement durable : David TEODORO
- Enfance et jeunesse : Timothé VIALLO
- Culture, communication et festivité : Charlene
- Commission de contrôle des listes électorales : Titulaire Timothé VIALLO, suppléant Charlene CROZIER et José DO NASCIMENTO

Au-delà de ces différentes prérogatives, nous souhaitons améliorer le quotidien de chacun, et le vivre ensemble.

Nous sommes convaincus qu'une commune forte est avant tout une commune où chacun peut vivre en toute sécurité, et bénéficier d'un cadre de vie agréable. La **sécurité** demeure pour nous une priorité essentielle. La tranquillité publique, la prévention des incivilités, et le respect des autres sont une partie des points où nous veillerons à ce qu'il reste au cœur de l'action municipale.

L'éducation constitue également un pilier fondamental de l'avenir de notre commune. Nous souhaitons œuvrer pour une école de qualité, attentive au bien-être et à l'épanouissement des enfants, tout en restant en lien permanent avec les familles, les associations et acteurs éducatifs.

Enfin, nous accordons une importance particulière au **bien-être** de tous les habitants par la qualité de vie, l'entretien des espaces publics, le dynamisme local, et l'accès aux services.

A travers cette tribune, nous continuerons à porter des propositions constructives, à exprimer nos convictions, à veiller à ce que les décisions soient prises dans l'intérêt collectif, et à rester pleinement disponibles pour échanger avec les habitants et contribuer ensemble à l'avenir de notre commune.

AGENDA

Tous les vendredis - 9h-16h :

Médiation santé | Mairie, Cours Marin

Perdu dans le système de santé ? Mme Linda Djebbar, médiatrice en santé, est présente pour écouter et identifier vos besoins. + d'infos sur www.ville-horme.fr

Sur rendez-vous par téléphone au **06 49 00 09 82** / ou par email : ldjebbar@mutualite-loire.com



Le 19/09 - 15h :

Espace Culturel La Buire

Lancement de saison

Présentation des spectacles à 17h30 suivie du concert MALAKA

Gratuit

Le 03/10 - Salle de la Gare à Saint-Martin-la-Plaine :

Lire & délires

Une journée entière avec toutes les médiathèques du Réseau Itinérances.

Ateliers, lectures, concert... Gratuit - Tout public

Les 07/10, 04/11, 02/12 - 10h & 16h30 :

Médiathèque

Petites histoires pour petites oreilles

Livres, comptines et jeux de doigts dès la naissance

Gratuit



Du 05 au 18/10 - Espace Culturel La Buire :

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) « Ouvrons-nous aux arts » des rendez-vous à retrouver à la médiathèque et au théâtre !

Exposition, siestes musicales, coin tisanes, projection, atelier...



Le 15/10 - 20h :

Espace Culturel La Buire

Déconniatrie

Cie La Peau de L'Ours

Théâtre, musique et vidéo

De 6€ à 14€

À partir de 15 ans

Le 27/10 - 15h - Médiathèque :

Avec Claire Rousseau

Grandes histoires pour grandes oreilles

Histoires contées dès 5 ans

Gratuit



Le 05/11 - 10h & 14h et le 06/11 - 10h & 19h :

Espace Culturel La Buire

FA.I.L

Tréteaux de France

Théâtre de récit - immersion interactive sous casque

De 6€ à 14€

À partir de 8 ans

Le 17/11 - 14h & 20h :

Espace Culturel La Buire

(Re)naissance

Cie De l'âme à la vague

Théâtre

De 6€ à 14€

À partir de 13 ans



Le 18/11 - 17h :

Rencontre Hervé Leprêtre et Grégory Bonnefont, Cie De l'âme à la vague



Du 01 au 23/12 :

Médiathèque

Parenthèse en attendant Noël

Lectures d'histoires dès 5 ans

Gratuit

Le 02/12 :

Médiathèque

LES REINES DE NOËL

Cie Nosferatu

Surprise musicale

Les 09 et 16/12 :

Médiathèque

Atelier fabrique ta déco de Noël avec de la laine

Le 09/12 - 17h :

Espace Culturel La Buire

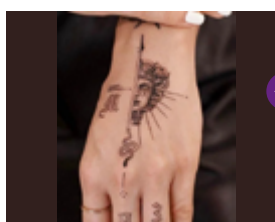
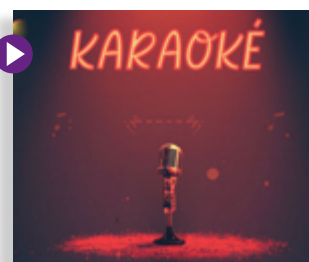
Karaoke

On répète, venez voir !

Cie Nosferatu

Théâtre musical

Gratuit



Le 16/12 - 17h :

Espace Culturel La Buire

Déesses

On répète, venez voir !

Cie De La Commune

Théâtre - Gratuit

Espace Culturel La Buire service culturel
04 77 19 18 27 / culture@ville-horme.fr
Mairie de L'Horme - Service Culturel
Cours Marin - 42152 L'Horme

Médiathèque
04 77 19 18 24 / mediatheque@ville-horme.fr
Cours Marin - 42152 L'Horme

Accès salle de spectacles
Place Lanet 42152 L'Horme

[f](https://www.facebook.com/EspaceCulturelLaBuire) Espace Culturel La Buire
[i](https://www.instagram.com/espace.culturel.la.buire) [espace.culturel.la.buire](https://www.instagram.com/espace.culturel.la.buire)

FÊTE DE LA MUSIQUE

LE 20 JUIN
À PARTIR DE 18H

PLACE DE VILLAGE
ZAC PASTEUR

GRATUIT

PROGRAMME

18h Mot du Maire

École de musique de L'Hor

19h15 Candela Dance Studio

20h15 Chanteurs du concours de chant - PEEP

21h15 Concert **Trio Horizons Libres** - folk, country
et rock'n roll !

Intermèdes musicaux proposés par l'association **CSF** (accordéon
et percussions)

Stand de maquillage - **Candela Dance Studio**

Buvette / Restauration : Associations PEEP, APEL, École
de musique, USH Foot (boissons fraîches, salades, chips,
frites, paninis, hamburgers, crêpes, glaces, granitas...)

 Infos : **04 77 22 12 09**

